

Guide pratique à l'usage des élèves et de leurs parents

Bienvenue à tous les parents d'élèves!

La FCPE

La FCPE est un vaste réseau de parents d'élèves adhérents et élus, regroupé en association loi 1901 reconnue d'utilité publique. **Première fédération de parents d'élèves en France, la FCPE défend l'intérêt des enfants, un service public d'éducation ambitieux, des politiques publiques renforçant la cohésion sociale. Elle représente les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Elle est une force de proposition et joue un rôle de contre-pouvoir. La FCPE informe et forme tous les parents adhérents.**

Le collectif FCPE Aubrac : nous sommes des parents, comme vous, de lycéens d'Aubrac. Nous sommes mobilisés, engagés et investis afin de faciliter l'épanouissement, la progression et la réussite aux examens de chaque lycéen. Nous sommes vos représentants dans toutes les instances du lycée : **conseils de classes**, conseils d'administration, commission permanente, CESCE, conseil de discipline, CVL, commissions d'appel... et jouons un rôle de relais entre les familles, les enseignants et l'équipe administrative.

Vous voulez nous connaître ?

Contactez-nous par mail ou téléphone

fcpe.laubraccourbevoie@gmail.com

Caroline More : 06 33 11 16 11

Le Lycée Lucie AUBRAC

La construction des locaux actuels du lycée date de 2018. L'effectif est actuellement de 1022 élèves. A cet effectif doivent être ajoutés les 195 élèves inscrits à l'école européenne qui est hébergée dans les locaux du lycée pour les niveaux collège et lycée (S1 à S7 correspondant de la 6^e à la Terminale)

La composition du lycée à la rentrée 2025

- Seconde : 10 classes (338 élèves)
- Première : 8 premières générales (267) et 2 premières STMG (69 élèves)
- Terminale : 10 classes : 8 terminales générales (259) et 2 terminales STMG (72)
- MODAC (module d'accueil pour élèves allophones) : 17 élèves

Les particularités du lycée

- Des **sections internationales** (SI) anglais britannique, arabe et chinois qui préparent au Bac français international (BFI). En 2025, en SI britannique : 148 demandes, 43 admis, 31 inscrits.
- Une **section Abibac** (Bac franco-allemand)
- 2 **sections euro** en filière générale (anglais et allemand)
- La **section euro espagnol en STMG** est provisoirement suspendue en 1^e cette année suite au départ de l'enseignante qui assurait la discipline non linguistique (DNL) en espagnol, une autre enseignante est en cours de certification et a déjà pris le relais pour les Terminale
- LVB allemand et espagnol (en plus de l'anglais LVA)
- Options :
 - En Seconde : LV3 italien, LV3 coréen et latin de la 2nde à la Tle;

- En Terminale, une 2^e option peut être prise : Maths expertes, Maths complémentaires. L'option DGEMC n'est pas proposée cette année, suite au départ de l'enseignante qui assurait cette option. A suivre pour la rentrée 2026-2027.
- L'association sportive (musculature, volley, basket, badminton, running) sur la pause méridienne ou fin de journée selon les disponibilités des salles : se renseigner auprès des profs d'EPS

L'équipe administrative en 2025-2026 est la suivante :

- Proviseure : Mme Marchal
- Proviseur adjoint : M. Berland
- Conseillers principaux d'éducation (CPE) : M. Moncoeffe (la moitié des Secondes et les Première, présent tous les jours sauf mardi), Mme Carementrant (la moitié des Secondes et les Terminale, présente tous les jours sauf mercredi)
- Gestionnaire : Mme Masson
- Secrétaire de direction : Mme Cely et secrétaire des élèves : Mme Battistini

Les aides aux familles

Certains élèves peuvent bénéficier de **bourses**. Pour cela, il faut remplir un dossier lors de l'inscription dans l'établissement. Pour plus d'informations : <http://www.lyc-aubrac-courbevoie.ac-versailles.fr/>.

Il existe aussi le **Fond social lycéen**. Cette aide est destinée à répondre aux difficultés des familles à faire face à des dépenses de scolarité et de vie scolaire de leur enfant. Il suffit de retirer un dossier au secrétariat de l'établissement qui vous précisera les justificatifs à fournir.

Equipe médico-sociale et problèmes médicaux, PAI, PAP, PPS...

Un enfant souffrant de difficultés (médicales, handicap, dyslexie, troubles de l'apprentissage...) peut bénéficier d'un dispositif d'accompagnement (PAI, PAP, PPS...). C'est aux parents de prendre contact avec l'établissement. Ces dispositifs permettent dans certains cas de bénéficier d'aménagements pour les évaluations et les examens (bac). Ils permettent aussi à l'équipe éducative dans son ensemble de prendre connaissance des problèmes de l'élève concerné et de l'aider dans ses apprentissages. La référente PAI-PAP-PPS est Mme Caremantrant (CPE), en articulation avec les infirmières et la secrétaire des élèves.

2 infirmières à mi-temps

Une psychologue de l'éducation nationale, Mme Mady, 2 demi-journées par semaine

Deux psychologues de l'espace santé de Courbevoie viendront une fois par semaine au lycée

Lutte contre le harcèlement

Depuis la rentrée 2023, le pôle Créac'h répond au harcèlement scolaire en prenant en compte la **méthode PIKAS**. Il se compose de plusieurs membres de la communauté éducative sous l'autorité du chef d'établissement.

Cantine

Depuis la rentrée 2024, **système de ticket** avec réservation/déréservation jusqu'à 8h30 du matin pour le déjeuner du jour même au lycée, ou sur internet <https://espacenumerique.turbo-self.com>.

Les tarifs appliqués sont ceux de la Région, déterminés en fonction du quotient familial.

Pour toute question : demi-pension.lucie-aubrac.courbevoie@ac-versailles.fr

Quelques informations pratiques générales

- Le lycée fonctionne en semestre (arrêt des notes en janvier)
- Il n'y a plus de carnet de correspondance, les élèves ont une carte de lycéen. Les absences doivent donc être justifiées par mail auprès du CPE et apparaissent sur le Carnet numérique, sur Pronote (onglet Vie Scolaire)
- Une **réunion individuelle parents-professeurs** est proposée en novembre aux parents de Seconde et en décembre aux parents de Première et de Terminale.
- Les cours sont programmés entre 8h et 18h15, du lundi au vendredi (il y a cours le **mercredi après-midi**) avec une pause méridienne d'une ou deux heures.
- **Il n'y a pas de liste de fournitures fournie aux familles avant la rentrée** ; ce sont les professeurs qui indiqueront aux élèves, lors de leurs 1ers cours, ce qui doit être apporté par les élèves. A noter qu'une blouse fermée manches longues est obligatoire pour les TP de sciences. En maths, la calculatrice collège suffit pour la Seconde.
- La Région a opté pour des **manuels numériques**. Pas de manuel papier. La Région fournit un **ordinateur** aux élèves à l'entrée en seconde.
- Mise en place de casiers à téléphone portable dans les salles de classe (sur la base du volontariat)
- **De nombreuses informations sont disponibles sur Pronote** : dates de réunions (rubrique agenda), informations générales sur la vie de l'établissement mais aussi notes, absences et retards de vos enfants. **C'est aussi sur Pronote que vous pourrez télécharger les bulletins de vos enfants.**
- Le site du lycée est aussi une source d'informations, notamment sur les projets pédagogiques <http://www.lyc-aubrac-courbevoie.ac-versailles.fr/>
- **Vote électronique** sur Pronote pour les élections des représentants des parents d'élèves : elles ont eu lieu **du 6 au 10 octobre**.

La classe de seconde

La classe de seconde peut être difficile car le niveau d'exigence est supérieur à celui du collège. Pour accompagner nos enfants, il est important d'aller sur Pronote régulièrement pour suivre l'assiduité, le travail et les résultats de son enfant.

Test de positionnement :

Les élèves de seconde passeront en début d'année un test numérique de positionnement pour évaluer leurs acquis et leurs besoins en français et mathématiques. Les résultats individuels ne sont pas fournis automatiquement. Les parents doivent exprimer leur demande auprès du professeur principal pour les recevoir.

Orientation : besoin d'information sur une filière ou un métier particulier ?

Votre enfant peut **se rendre au CIO**.

Le **Centre d'Information sur l'Orientation (CIO)** reçoit les élèves mais aussi les parents sur RDV et propose de l'information ainsi que de l'aide à l'orientation. Il est ouvert toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires, donc n'hésitez pas à prendre RDV.

Son adresse : 2 cours Maréchal Leclerc à PUTEAUX ; Tél : 01 49 03 74 20 <https://www.ac-versailles.fr/cio-puteaux>

Si vous êtes loin de Puteaux, il y en a un peu partout.

Autre source d'information sur l'orientation : www.onisep.fr

La psychologue de l'éducation nationale, Mme Mady, est présente au lycée 2 fois par semaine.

Les choix possibles après la seconde :

La seconde reste un palier d'orientation. Le lycée propose une réunion d'information aux parents en janvier. Dès la fin du 1^{er} semestre, les élèves font des vœux, soit pour une première générale, soit pour une première technologique. Si l'enfant opte pour une première générale, il devra choisir 3 spécialités.

En **première générale**, les spécialités offertes à Lucie Aubrac sont les suivantes :

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Maths
- Physique-chimie
- Sciences économiques et sociales
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères : cette année, sont proposés Anglais monde contemporain et LLCE espagnol
- Sciences de la vie et de la terre

Il est en théorie possible de changer de lycée pour suivre des spécialités non offertes à Lucie Aubrac à condition qu'il y ait des places disponibles, ce qui rend la procédure très aléatoire.

Si l'enfant opte pour une **filière technologique**, la seule série proposée à Lucie Aubrac est :

- Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Attention : les élèves de Seconde à Aubrac orientés en STMG ne sont pas automatiquement affectés en STMG à Aubrac. Il faut repasser par une procédure d'affectation sur Afflernet et faire des vœux de lycée. **Le choix de cette filière technologique au détriment d'une autre ne doit donc pas se faire dans le but de rester au lycée mais doit correspondre à un projet.**

Il faut se renseigner sur les différentes filières.

- Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)
- Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)
- Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
- Sciences et technologies de laboratoire (STL)
- Techniques de la musique et de la danse (TMD), sous tutelle partagée entre le ministère de l'éducation nationale et celui de la culture et de la communication
- Hôtellerie
- Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), sous tutelle du ministère de l'agriculture

Si le professeur principal vous signale que votre enfant a un profil en adéquation avec les filières technologiques, prenez le temps de vous renseigner. **Elles offrent toutes des débouchés intéressants dans l'enseignement supérieur** et il est souvent plus facile d'accéder à des BUT ou BTS avec un Bac technologique qu'avec un Bac général.

Si le conseil de classe, accorde le passage en première générale, c'est à vous que revient le **choix des spécialités**. Nous vous recommandons néanmoins d'être attentifs aux remarques qui ont pu être faites par les enseignants. Le niveau des spécialités est particulièrement élevé et les forts coefficients sont décisifs pour l'obtention du baccalauréat.

Les commissions d'appel :

Si, à l'issue du conseil de classe, malgré le dialogue avec le professeur principal puis avec le chef d'établissement, vous êtes toujours en désaccord avec la décision d'orientation, vous pouvez faire appel de la décision. Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter. Des parents FCPE siègent dans les commissions et sont en mesure de vous conseiller sur les arguments à faire valoir.

Chiffres 2025 : 83% des élèves de 2nde sont passés en 1^e générale, 15.2% en 1^e technologique, 1.8% se sont réorientés en voie professionnelle et 4% ont redoublé. Tous les élèves orientés en voie technologique ont été affectés, dont 89% sur leur vœu 1.

Le stage de seconde :

Depuis deux ans, un stage est obligatoire pour les élèves de Seconde au mois de juin. Les dates, les informations nécessaires et la convention de stage vous seront données dès que possible par le lycée. Le lycée a une base de données des lieux de stage. **En 2025**, 85% des élèves de 2nde ont fait un stage.

Classes de première et terminale : épreuves du baccalauréat

BAC 2026 :

Le baccalauréat se déroule sur 2 années et est constitué d'une partie en **contrôle continu** (40%) et d'une partie en **épreuves finales** de première (10%) et de terminale (50%).

Le tableau ci-dessous synthétise, pour le **contrôle continu** (ce qui représente 40% de la note finale du Bac), les disciplines prises en compte et le coefficient spécifique qui sera appliqué à la moyenne annuelle de chacune d'elles.

Disciplines	Hist-Géo	LVA	LVB	EPS	Sciences*	EMC	Spécialité de première abandonnée en Terminale
Coeff. Notes Première	3	3	3	-	3	1	8
Coeff. Notes Terminale	3	3	3	6	3	1	Sans objet

* : Enseignement scientifique (pour filière Générale) ou Math (pour filière STMG)

Épreuves finales de 1^e :

Epreuves anticipées de Français : épreuve écrite le jeudi 11/06/2026. Oral à partir du 22 juin.

Ecrit (coeff. 5) et oral (coeff. 5).

Nouveauté 2026 : Epreuves anticipées de mathématiques : vendredi 12 juin. Coeff 2.

Épreuves finales de terminale :

Les élèves passeront 4 épreuves finales :

- **Philosophie** (lundi 15 juin 2026) : coeff. 8 pour filière Générale et 4 pour la filière STMG
- Les 2 **spécialités** (coeff. 16 chacune) : épreuves écrites entre le 16 et 18 juin 2026
- Le **grand oral** (coeff. 10 pour filière Générale et 14 pour la filière STMG) entre le 22 juin et le 1^{er} juillet 2025.
- Dans certaines spécialités il y a des oraux (langues) ou des TP (sciences expérimentales)

Les **élèves en section européenne** : l'indication "section européenne" suivie de la langue concernée, est inscrite sur le diplôme du baccalauréat.

Cette indication dépend des résultats obtenus par le candidat :

- il doit avoir obtenu au moins **12/20** à l'épreuve de langue vivante passée dans la langue de la section
- il doit avoir obtenu au moins **10/20** à une évaluation spécifique.

Pour les élèves en **section internationale (BFI) ou Abibac**, les enseignants vous expliqueront les particularités du bac.

Le grand oral : il nécessite de définir deux questions adossées sur les deux enseignements de spécialité, et de préparer une réponse argumentée à ces deux questions.

- **Dans la voie générale**, les questions portent sur les enseignements de spécialité suivis en terminale.
- **Dans la voie technologique**, elles s'adosent à l'enseignement de spécialité dans lequel une étude approfondie ou un projet, a été mené.

Le jour de l'épreuve, le candidat remet au jury une feuille signée par ses professeurs de spécialité avec l'énoncé des deux questions. Le jury en choisit une. Le candidat dispose de 20 minutes pour préparer sa présentation.

La classe de première

Pour la filière Générale, tous les élèves suivent le même tronc commun : français, histoire et géographie, deux langues vivantes, éducation physique et sportive, enseignement scientifique, enseignement moral et civique.

Les élèves qui n'ont pas choisi la spécialité mathématiques ont des « maths spécifiques » dans le tronc commun (1h30).

Les élèves étudient en outre les 3 spécialités choisies en fin de seconde.

Les classes n'étant pas organisées par spécialités, les groupes de spécialités mêleront des élèves de différentes classes.

Dès le mois de janvier, vous serez sollicités pour annoncer quelle spécialité votre enfant abandonnera en fin de première. Ce choix doit prendre en compte les goûts de l'enfant, son projet d'orientation et son niveau dans les différentes spécialités (décision définitive au 2^e semestre).

Pour la filière STMG, le tronc commun (identique pour toutes les séries technologiques) comprend les matières suivantes : français, histoire et géographie, deux langues vivantes, éducation physique et sportive, mathématiques, enseignement moral et civique.

Les spécialités sont les mêmes pour tous les élèves de STMG : sciences de gestion et numérique, management, droit et économie.

En fin d'année, l'élève devra choisir 1 enseignement spécifique qui sera suivi en terminale (en plus de la spécialité droit et économie). Au lycée Lucie Aubrac, deux enseignements sont proposés : gestion/finance et mercatique.

⚠ En plus du Bac, les bulletins de première et du premier semestre de terminale font partie des dossiers de candidature pour les études post-Bac (dans et hors Parcoursup). Il faut donc les télécharger sur Pronote dans les jours qui suivent le conseil de classe et les conserver soigneusement !

⚠ Le bulletin du 2^e semestre compte pour la procédure complémentaire sur Parcours Sup.

Les notes, bien sûr, comptent mais pas seulement. De nombreuses formations attachent aussi une grande importance au **comportement et à l'assiduité**.

Anticipez l'orientation dans le supérieur!

Sur le plan pratique, il est très fortement recommandé, **dès la classe de première voire même dès la classe de seconde**, de se rendre aux « journées portes ouvertes » (JPO) organisées par les lycées, écoles et universités entre décembre et mars), ainsi qu'aux salons car en terminale, le temps est compté et la période sur laquelle se déroulent les salons et JPO est très courte, il est donc difficile d'en faire beaucoup. Les élèves qui voudraient poursuivre leurs études à l'étranger après le Bac doivent se renseigner dès la première pour préparer leurs dossiers.

En décembre, une « **table des métiers** » est organisée par les professeurs du lycée en décembre, avec des anciens élèves du lycée qui ont présenté leur formation aux élèves de Première et de Terminale.

La classe de terminale

La classe de terminale est une année dense.

Nouveauté 2025-2026 : les élèves seront suivis par un professeur « référent », en général enseignant de spécialité ou de section internationale, qui les connaît bien. Le conseil de classe réunira ce professeur référent, la proviseure ou son adjoint, les élèves et parents délégués. La discussion au sujet de chaque élève se fera en présence de l'élève concerné.

Parcoursup :

Dès la rentrée (et si possible dès la première) votre enfant doit réfléchir à ses choix d'orientation dans l'enseignement supérieur. Il sera pour cela accompagné de deux profs principaux par classe qui le guideront notamment dans l'utilisation de la plateforme Parcoursup : <https://www.parcoursup.fr/>.

Le lycée organise en janvier **une réunion d'information pour les parents sur la procédure PARCOURSUP**. Il est important d'y assister car beaucoup d'informations utiles vous y seront communiquées.

La FCPE propose également des webinaires à tous les parents.

Le site Parcoursup rappelle les dates importantes de la procédure d'inscription.

Ces dates changent chaque année:

- décembre → ouverture de la plateforme. Vous pouvez en profiter pour vous renseigner sur les formations.
- Mi-Janvier- mi-mars → : saisie des vœux de l'élève (10 vœux au maximum)
- Jusqu'à début avril : Constitution des dossiers (vérification des bulletins de notes de première et terminale, CV, lettre de motivation pour certaines formations ...) et confirmation des vœux (il est possible d'en supprimer mais pas d'en ajouter)
- Fin mai-début Juin : Début de la phase principale d'admission (réponses aux propositions d'admission) clôturée vers le 10 juillet.
- Suspension des propositions d'admission pendant la durée des épreuves écrites du baccalauréat
- Courant Juin : Ouverture de la phase complémentaire. Il est alors possible de formuler 10 nouveaux vœux maximum dans les formations disposant de places disponibles. A ce moment-là les bulletins du 2^e semestre de Terminale sont pris en compte
- Courant juillet : date limite de confirmation du choix puis inscription à la formation choisie

⚠ Les élèves n'ont que 4 jours pour répondre aux premières réponses, puis 48 heures pour les suivantes et ne peuvent conserver qu'une seule réponse positive ; il est donc important de saisir une ou plusieurs adresses mails et numéros de téléphone afin que le site puisse y envoyer des informations et alertes.

Soyez vigilant pour que votre enfant ne rate pas ces alertes qui nécessitent des actions sur le site Parcoursup.

Il ne faut pas se décourager si votre enfant n'a pas d'affectation le 1^{er} jour de la consultation des décisions des établissements ; les places se libèrent au fur et à mesure des désistements. Les statistiques de l'année précédente (nombres de demandes, rang du dernier admis,...) sont indiquées pour chaque formation et vous permettent d'évaluer vos chances d'être admis.

Les résultats du BAC 2025 sont bons

Bac général : 96.6% de réussite (100% pour le BFI et Abibac) dont 12.3% de mentions TB (32% en section internationale ou Abibac et 27% en section euro), 25.3% de mentions B et 34.4% de mentions AB.

Bac STMG : 92% dont 27.5% de mention AB et 5% de mention B (pas de mention TB).

Vous souhaitez être délégué-e pour la classe de votre enfant ?

Vous souhaitez rencontrer d'autres parents ?

Vous souhaitez être informé-e sur la vie du lycée ?

Si vous ne pouvez pas assister aux réunions, nous échangeons aussi beaucoup par e-mail et groupe WhatsApp.

N'hésitez pas, contactez-nous et rejoignez-nous!

Lien pour adhérer en ligne :

<https://www.fcpe-adhesion.fr/092/adhesion>

